



Numéro de l'acte	2019-35-DGSMW
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7-10

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019

QUESTION N°2019-35

FINANCES : Restauration de l'ascenseur à bateaux des Fontinettes - autorisation de programme et crédits de paiement – Ajustement

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Par délibération n°2012-146 en date du 8 octobre 2012, la commune a décidé de déroger au principe de l'annualité budgétaire et de mettre en place pour certaines opérations une gestion par autorisation de programme (AP) et crédit de paiement (CP)

Par délibération n°2013-65 du 23 mars 2013, le conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'ascenseur à bateaux des fontinettes au groupement de commande TKINT-IOA-EUROMAPPING-CREATIME, devenu TKINT-IOA-SMAGGHE-TRANSMANCHE.

Ces travaux consisteront en :

- La rénovation de la structure métallique de l'édifice
- La restauration du bâtiment
- La mise en place d'une scénographie

Considérant l'autorisation de programme et l'ajustement des crédits de paiement adoptée le 13 avril 2018, selon la répartition suivante :

Montant global de l'AP : 8 839 336 € TTC

- ✓ Réalisé 2013-2017 : 366 177 €
- ✓ BP 2018 : 300 000 €
- ✓ CP 2019 : 1 964 439 €
- ✓ CP 2020 : 3 630 439 €
- ✓ CP 2021 : 2 002 847 €
- ✓ CP 2022 : 553 398 €

L'équilibre de cette AP étant assuré comme suit :

- ✓ Cofinanceurs : 5 085 901 €

Dont 250 000 € de mécénat
✓ COMMUNE : 2 593 431 €

Considérant la délibération en date du 13 décembre 2018 sur l'attribution des lots de travaux,
Considérant la consultation d'une assurance dommages-ouvrage, en cours,
Considérant que les montants payés en 2018 s'élèvent à 33 969.69 €,

Considérant la nécessité de répartir les crédits de paiement correspondants sur les exercices 2015 à 2022 au vu de l'échéancier prévisionnel de réalisation des travaux et les subventions attendues sur ce projet, il est proposé d'ajuster les crédits de paiement sur cette période.

Le nouveau montant prévisionnel de l'opération (travaux et maîtrise d'œuvre) s'établit à 8 944 562.19 € TTC.

Une fiche annexée fait apparaître la totalité de l'opération, ses financements, et l'historique des réalisations comptables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (neuf abstentions), décide :

- D'ajuster la répartition des crédits de paiement ainsi que suit :

Montant global de l'AP : 8 944 562.19 € TTC

L'équilibre de cette AP sera assuré comme suit :

- ✓ Cofinanceurs : 5 085 706 €
Dont 250 000 € de mécénat Fondation du Patrimoine
- ✓ COMMUNE : 2 498 686.77 € (après FCTVA)

- D'inscrire les crédits correspondants au BP 2019 et suivants.
- D'autoriser Madame le Maire à l'exécution de ce programme.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 08 avril 2019

Le Maire,



Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019**

Affiché le 09 avril 2019

L'An Deux Mille Dix-neuf le huit avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 02 avril 2019, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST – Danièle DEBAVELAERE - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Laurence LOTTERIE ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 27 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé sans pouvoir
- 2 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.